



HAL
open science

Variation substantivale, cognition et discours : absence du terme superordonné

Anne Theissen

► **To cite this version:**

Anne Theissen. Variation substantivale, cognition et discours : absence du terme superordonné. *Scolia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 1995, 5, pp.281-314. hal-03045306

HAL Id: hal-03045306

<https://hal.science/hal-03045306>

Submitted on 7 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru dans *Scolia*, 1995, 5, 281-314

**VARIATION SUBSTANTIVALE,
COGNITION ET DISCOURS :
ABSENCE DU TERME SUPERORDONNE**

Anne THEISSEN
Université de Strasbourg
CNRS ERS 125

Introduction

L'objectif de ce travail est d'essayer d'expliquer un fait souvent constaté, la rareté des termes superordonnés. Nous nous intéresserons à la concurrence d'emploi, dans le domaine des objets manufacturés et celui des espèces naturelles, entre des termes superordonnés tels que *animal* ou *instrument de musique* et des termes du niveau basique tels que *chien* ou *piano*. Cette concurrence nous rappelle qu'une "même chose peut être... différentes choses" (G. Kleiber, 1995) et qu'un référent spécifique peut être désigné théoriquement par des dénominations à qualité descriptive différente. Notre étude se bornera à considérer le choix lexical nominal dans une situation linguistique particulière : celle de la première mention du type *un N*.

Une forme d'explication à la rareté de l'emploi superordonné est fournie par le modèle psycholinguistique de E. Rosch et ses associés (1976 et 1978). Ce modèle attribue la propriété de dénomination préférée au niveau basique. L'usage du niveau superordonné correspond alors, selon ce système, tout naturellement à un emploi marqué, qu'il faut justifier. Une position voisine est adoptée par A. Wierzbicka et D.-A. Cruse. A. Wierzbicka (1985,

p. 147) estime, en effet, "(...) qu'il semblerait qu'en décrivant le déjeuner de quelqu'un, l'on dirait plus volontiers qu'il a eu, entre autres choses, une pomme plutôt que de dire qu'il avait eu une golden ou un fruit". D.-A. Cruse (1977) rejoint également ce point de vue dans la mesure où il considère que le terme basique équivaut au terme neutre d'une hiérarchie taxinomique.

Notre but sera d'évaluer ces différentes positions en considérant les paramètres discursifs intervenant dans cette décision lexicale. Nous nous appuierons sur une étude de G. Kleiber (1995) qui suggère qu'il est plus juste d'expliquer la présence des termes de base comme un apport adéquat d'informations par rapport à la situation discursive dans laquelle il apparaît. Nous essaierons de montrer, à sa suite, que l'absence ou la rareté d'emploi du niveau superordonné est la résultante de sa valeur informationnelle intrinsèque combinée à la nature informationnelle de la situation qui intègre le référent ainsi désigné.

Nous procéderons en deux étapes. Dans la première partie, nous présenterons rapidement la valeur du niveau superordonné dans le cadre de la théorie de E. Rosch et ses associés et les particularités de la situation de première mention du type *un N*. La deuxième partie correspondra à l'étude de situations particulières et à la mise en évidence de quelques aspects discursifs rendant difficile ou impossible l'emploi du terme superordonné.

1. Propriétés du niveau superordonné et propriétés de la situation de première mention

1.1. Le niveau superordonné dans le modèle de Rosch

L'organisation de la dimension verticale se répartit en trois niveaux hiérarchiques, le niveau superordonné (ex : *animal, fruit*), le niveau de base (ex : *chien, pomme*) et le niveau subordonné (ex : *teckel, golden*), répartition où le niveau basique occupe une place de choix justifiée par un ensemble de propriétés spécifiques¹.

1. Cf. G. Kleiber (1995) :

Le niveau superordonné se caractérise essentiellement en terme d'hétérogénéité. Une catégorie superordonnée telle que *meuble* a, on le constate, pour éléments des sous-catégories aussi diverses que celles de *divan*, *armoire* ou *escabeau*. Cette hétérogénéité n'est d'ailleurs pas moindre du côté des espèces naturelles. Les catégories d'espèces naturelles regroupent en effet des éléments qui partagent peu d'attributs et comme le souligne S. Atran (1987, p. 41), "every living kind is either a plant or an animal". De cette hétérogénéité intrinsèque aux catégories superordonnées découlent, pour les termes superordonnés, trois caractéristiques sémantiques étroitement liées.

L'hétérogénéité de ce niveau se traduit d'abord par un partage réduit de propriétés abstraites. Les différents membres de ces catégories présentent en effet peu d'attributs en commun. Les termes superordonnés sont ensuite peu informatifs : ils proposent une description minimale par rapport aux niveaux inférieurs. C'est ainsi que, pour A. Wierzbicka (1985, p. 252), la structure sémantique du concept *animal* s'organise autour d'une proposition-clef aussi vague que :

"animal : a kind of creature thinking of creatures of this kind people would say that are many different kinds of them".

D'autres ingrédients tels que la nature de l'habitat, la taille, ou encore le comportement (ou les modalités fonctionnelles) de ces entités restent à ce niveau de détermination des données indéter-

"- sur le plan informationnel : "le niveau auquel les catégories véhiculent le plus d'informations, possèdent la *cue validity* la plus élevée et sont ainsi les plus différenciées les unes par rapport aux autres" (E. Rosch et alii, 1976, p. 383)

- sur le plan perceptuel, avec la perception d'une forme globale similaire, la représentation par une simple image mentale de toute la catégorie et une identification rapide
- sur le plan fonctionnel, avec un programme moteur général similaire
- sur le plan de la communication, avec des termes, qui d'un côté, ont tendance à être les plus courts, sont appris en premier par les enfants, entrent les premiers dans le lexique de la langue, et, qui de l'autre, donnent lieu à une dénomination préférée et à des emplois contextuellement neutres."

minées, ces informations étant encodées au niveau basique (ou subordonné). En ce qui concerne les objets manufacturés, la désignation superordonnée n'est guère plus descriptive. Elle se limite *grosso modo* à fournir la fonction prototypique du type d'objet qu'elle désigne : un instrument de musique sert à faire de la musique et un meuble... a pour but de meubler un intérieur. On voit donc que les aptitudes particulières (espèces naturelles) ou le mode de fonctionnement spécifique (objets manufacturés) d'une entité sont des informations que ne peut donner le niveau superordonné.

Comme elle n'implique qu'un très petit nombre de propriétés, cette hétérogénéité interdit l'attribution au terme superordonné d'une image mentale moyenne valide pour l'ensemble de la catégorie qu'il dénomme. L'emploi d'un N superordonné dans la désignation d'un référent spécifique, contrairement à celui des niveaux d'abstraction inférieurs, ne fournit donc quasiment aucune information perceptuelle sur le référent qu'il désigne. Aussi, comme le note E. Rosch, s'avère-t-il impossible de dessiner un meuble ou un fruit particulier : l'on passe nécessairement par le niveau basique ou subordonné.

Que retiendrons-nous? Le niveau superordonné présente par rapport au niveau basique (puisque c'est là le jeu de concurrence qui nous intéresse) deux traits distinctifs. En termes de quantité informative, on dira qu'il propose beaucoup moins d'informations. En termes de qualité informative, on insistera sur l'absence de données perceptuelles et de modalités fonctionnelles plus spécifiques.

1. 2. La situation de première mention du type *un N*

La situation de première mention du type *un N* qui nous intéresse, c'est-à-dire la situation où la concurrence N superordonné - N basique est pertinente, équivaut à la présentation d'un référent inédit dans le discours. L'ensemble des études sur ce sujet (cf. F. Corblin 1987; J.-C. Milner 1982; M. Wilmet 1983 et 1986) s'accordent plus ou moins pour reconnaître dans l'opération de référence indéfinie spécifique effectuée, d'une part, l'extraction d'une

occurrence à partir de la classe préconstruite des *N* et, d'autre part, simultanément, un ancrage spatio-temporel de l'occurrence en question par le prédicat².

L'existence et l'unicité du référent d'un syntagme nominal indéfini spécifique est donc le résultat de l'action cumulée de l'article indéfini et du prédicat : l'indéfini a pour rôle de prélever une entité particulière d'une classe préconstruite ou présupposée et le prédicat celui d'installer ou d'ancrer spatio-temporellement³ cette entité dans le discours.

La présentation d'un référent spécifique introduit par l'indéfini participe alors tout naturellement de deux opérations informatives à la fois. On a, d'un côté, une information catégorielle liée à la classe dont l'élément désigné est extrait et, d'un autre côté, une information situationnelle dans la mesure où ce référent est intégré dans une situation spécifique qui le définit et garantit, comme on l'a vu, son existence. L'identification de ce nouveau référent

-
2. Une telle fixation référentielle est ainsi le résultat d'une double opération, comme le soulignent M. Charolles et I. Choi-Jonin (1995) à propos de l'énoncé *Un prêtre marchait en tête du cortège* :

"l'indéfini invite le destinataire à construire un individu tel qu'il soit à la fois "prêtre" et tel qu'il satisfasse le prédicat "marcher en tête d'un certain cortège". Le prédicat interne au substantif donne accès à la classe préconstruite (R. Martin, 1983) sur laquelle l'interprétant est invité à extraire un membre singulier. Mais le prédicat de la phrase dans laquelle figure le SN contribue non moins crucialement à la fixation du référent car l'existence et l'unicité de celui-ci ne sont pas présentées comme déjà acquises (ou explicables) indépendamment de ce qui en est dit dans l'énoncé (cf. F. Corblin, 1987 et 1989)."

3. On rappellera ici la différence faite par G. Kleiber (1981) entre les prédicats *spécifiants* et *non spécifiants*, opposition qui permet d'expliquer qu'un syntagme nominal indéfini ne peut avoir une interprétation spécifique s'il ne se combine pas avec un prédicat qui comporte une localisation spatio-temporelle. C'est ainsi que *un singe est amusant* ne peut être lu spécifiquement à moins que *un singe* ne corresponde déjà ou ne s'interprète comme *un des singes*. Il suffit de remplacer le prédicat non spécifiant ou prédicat interne *est amusant* par un prédicat spécifiant ou externe tel que *s'est échappé du zoo* pour que l'interprétation spécifique soit à nouveau disponible.

passé alors, premièrement, par la dénomination employée par le locuteur et donc les informations intrinsèques du nom N de la catégorie, l'unité occurrence étant indiquée par l'article défini *un*. La présentation du référent s'élabore à partir de la valeur sémantique de la dénomination employée et le référent concerné — par défaut ou en l'absence d'informations précises ou contraires — est identifié *a priori* comme un membre prototypique doué des propriétés stéréotypiques caractérisant le concept nommé (cf. G. Kleiber 1990 et 1993).

Deuxièmement, le référent est présenté — puisque la situation de concurrence élimine les énoncés génériques du type *un animal est une drôle de créature* — par le biais d'une situation particulière qui le spécifie. Il faut donc reconsidérer l'information catégorielle à la lumière des données événementielles de la situation qui intègre le référent. En cas de situation de première mention indéfinie, une dénomination particulière doit donc pouvoir présenter adéquatement un élément discursif inédit, présentation qui est fortement tributaire du cadre d'apparition de ce référent, comme nous allons le voir maintenant.

2. Quelques éléments discursifs pour expliquer l'absence du terme superordonné

Si nous résumons notre objectif, nous dirons que le but de cette étude est de montrer que l'absence du terme superordonné — et donc, par contrecoup, son emploi — ne peut s'expliquer par la seule validité informationnelle de ce niveau d'abstraction : on ne peut donc l'expliquer en position isolée. La compréhension de l'élection ou de l'évincement d'un certain niveau de description nécessite, en effet, la prise en compte des éléments informatifs qui l'accompagnent dans une situation discursive particulière. L'emploi d'un certain niveau hiérarchique dans la désignation d'un référent spécifique se justifie en termes d'apport informationnel pertinent par rapport à l'ensemble informationnel auquel le référent nommé appartient.

Un ensemble discursif doit respecter une forme de cohérence discursive, et la validité d'un élément lexical dans une situa-

tion particulière est partiellement régie par la situation discursive globale. Cela rappelle que la réussite d'une situation de communication nécessite un locuteur coopératif : *il faut en dire assez, mais pas de trop et l'information doit être pertinente et ne pas fourvoyer l'interlocuteur* (cf. H. Grice, 1975, trad. 1979). Formulé autrement, c'est dire que pour toute situation langagière particulière, il existe une expression ou un énoncé qui est de façon optimale plus pertinent, et ceci de par son accessibilité en termes de calcul inférentiel (cf. D. Sperber & D. Wilson, 1989). L'expression jugée la plus pertinente est alors celle-là même qui présente, pour un apport informatif équivalent, un coût interprétatif moindre ou tout au moins un coût raisonnable, puisque "toute dérivation inférentielle représente un coût de traitement pour l'interprétant" (M. Charolles, 1990)⁴.

En expliquant l'absence ou la présence d'un N superordonné en termes de combinaison d'informations ou de pertinence, l'on peut, au minimum, identifier trois types de situations :

- (i) le N superordonné pourrait être présent, mais n'est pas choisi pour des raisons de pertinence
- (ii) le N superordonné ne peut être utilisé pour des raisons de combinatoires sémantiques lexicales
- (iii) le N superordonné est évité parce qu'il conduit à une interprétation qui serait différente

2. 1. Première situation : la pertinence informative

Le dénominateur commun des situations discursives auxquelles nous allons nous intéresser est tel que l'absence d'un terme superordonné ne signifie pas *ipso facto* son impossible usage. Il pourrait se substituer au terme basique même si ce n'est pas ce niveau de description qui a été élu pour (re)présenter un référent spécifique. Les exemples (1) à (11) sont autant d'illustrations de

4. Cette meilleure pertinence d'un énoncé ou d'une expression est le résultat de la conjonction de deux facteurs : d'une part, il faut que l'énoncé apporte suffisamment d'effets cognitifs, et d'autre part, il ne doit pas exiger d'efforts cognitifs démesurés pour calculer ces effets.

ce phénomène. Nous défendrons ainsi l'hypothèse que les informations fournies par le terme superordonné se révèlent moins adéquates, au regard de la situation d'ensemble, que celles livrées par le terme basique correspondant : le terme superordonné n'est pas, de façon optimale, la dénomination pertinente.

Nous nous limiterons à distinguer deux types d'explications possibles. Aussi interpréterons-nous l'absence d'un N superordonné — et donc l'emploi basique — par le biais de deux grands types de données : les informations perceptuelles et les informations fonctionnelles. Nous reconnaissons volontiers qu'il existe d'autres facteurs intervenant dans le choix lexical et donc d'autres manières d'expliquer l'absence et pourtant la possible présence du terme superordonné. Cependant, nous nous arrêterons à ces deux types d'informations parce que l'absence, d'une part, d'informations perceptuelles, et la rareté, d'autre part, de traits fonctionnels représentent les propriétés les plus marquantes du niveau superordonné.

2.1.1. Une forme de non-pertinence : la perte de données perceptuelles

L'emploi d'un nom superordonné implique, comme on vient de le rappeler, l'absence de propriétés perceptuelles et l'impossibilité de former une image mentale du référent nommé. L'absence d'un N superordonné dans le cadre d'une description (ou portrait de personnage) est ainsi spontanément jugée naturelle et interprétée en termes d'impossibilité. Ce raisonnement n'est que partiellement valide. En effet, l'usage d'un N superordonné n'est pas formellement interdit dans ce type de situations et, c'est alors une des premières manières, nous semble-t-il, de montrer que l'emploi de ce niveau de description n'est pas régi exclusivement par la valeur intrinsèque informationnelle propre à ce niveau de dénomination, mais est bel et bien le résultat d'une combinatoire informative.

En effet, dans des situations telles que (1) - (3) :

- (1a) *Car Oswald Brunies, qui enseignait pour ainsi dire — géographie, histoire, allemand, latin, en cas de besoin religion — n'était pas le*

*prof de gym partout redouté à la poitrine crépue de noir, aux jambes sourcilleuses, à sifflets à roulette, portant la clé de la resserre à matériel. (...) Cinquante ans, moustache roussie par le cigare. Toutes les extrémités de poils à barbe sucrées par le bonbon de sucre d'orge toujours neuf. Sur sa tête rousse, un **feutre** gris auquel souvent demeuraient accrochés, le temps d'une matinée, les glouterons qu'on y avait lancés. (Les années de chien, G. Grass, p. 99.)*

- (2a) *Ils contemplaient cet ensemble, quand un homme à chevelure grisonnante et vêtu d'un **paletot** noir longea le sentier en râclant avec sa canne tous les barreaux de la claire-voie. La vieille servante leur apprit que c'était M. Vaucorbeil, un docteur fameux dans l'arrondissement. (Bouvard et Pécuchet, G. Flaubert, p. 74.)*
- (3a) *En entrant, Hughie trouva Trevor occupé à mettre la dernière main à un extraordinaire portrait de mendiant grandeur nature. Le mendiant lui-même était debout sur une estrade, dans un coin de l'atelier. C'était un vieillard ratatiné, avec un visage pareil à un parchemin ridé, et une expression absolument pitoyable. Sur ses épaules était jeté un **manteau** brun grossier, tout dégueunillé; d'une main il s'appuyait sur un vulgaire bâton, tandis que, de l'autre, il tendait son chapeau bossué pour demander l'aumône. (Le Millionnaire modèle, O. Wilde, p. 129.)*

les termes superordonnés *vêtement* et *couvre-chef* peuvent se substituer aux termes basiques *paletot*, *manteau* et au N subordonné *feutre* (cf. *un feutre / une sorte de chapeau*) comme l'attestent les énoncés (1b) - (3b) :

- (1b) *(...) Sur sa tête rousse, un **couvre-chef** gris auquel souvent demeuraient accrochés, le temps d'une matinée, les glouterons qu'on y avait lancés.*
- (2b) *Ils contemplaient cet ensemble, quand un homme à chevelure grisonnante et vêtu d'un **vêtement** noir longea le sentier en râclant avec sa canne tous les barreaux de la claire-voie. (...)*
- (3b) *Sur ses épaules était jeté un **vêtement** brun grossier, tout dégueunillé; (...)*

Ces trois situations ont en commun d'offrir le portrait plus ou moins précis d'un personnage. On peut alors raisonnablement estimer que la présentation d'un personnage est le résultat, au préalable, d'une identification du locuteur, résultat mis en discours, dans un second temps, pour permettre à l'interlocuteur de se représenter ou d'identifier, à son tour, le personnage. On délimite

ainsi deux niveaux de perception : un niveau perceptuel corrélé à la tâche d'identification du locuteur et un niveau perceptuel plus propre à la sphère de l'interlocuteur. Ce dernier, en effet, identifie le référent de première mention au travers de la situation d'ensemble et par le biais des informations fournies par le N choisi par son locuteur.

Or, dans la mesure où les référents particuliers qui nous intéressent participent à l'élaboration descriptive de ce personnage, il est clair qu'ils apparaissent peu performants. Et ceci selon un triple point de vue. Premièrement, l'usage du terme superordonné engendre, par la perte des données perceptuelles, un grain de description inférieur à celui que propose la description basique. Deuxièmement, comme les termes superordonnés ne fournissent ni des données perceptuelles, ni une représentation mentale de l'objet qu'ils dénomment, il y a évidemment plus de chance que le locuteur identifie l'objet comme un feutre, un pale-tot ou encore comme un manteau. Enfin, de son côté, l'interlocuteur n'ignore pas, en vertu de sa propre expérience, que la reconnaissance d'une entité particulière passe par la prise en compte d'informations visuelles (dimensions, forme, ...). Ce dernier s'attend alors tout naturellement à une présentation d'un référent inédit, non pas par le biais du niveau superordonné, mais par une dénomination qui lui propose effectivement une image mentale. Aussi risque-t-il de conclure de l'emploi superordonné que son locuteur n'arrive pas à reconnaître l'objet qu'il dénomme.

Montrer que le terme superordonné peut entrer dans une combinaison descriptive tel que le portrait — même s'il est évidemment moins pertinent que le terme de base — met en lumière deux points. On constate, d'une part, que l'exercice du choix lexical est largement dominé par la situation. Celle-ci peut, en effet, sous certaines conditions recruter un terme qui contrevient intrinsèquement à sa propre nature, si on admet que la notion de portrait se construit essentiellement autour de données perceptuelles. D'autre part, comme on va le voir maintenant, la possibilité pour un énoncé d'accepter un N superordonné est quelquefois le résultat d'une construction spécifique. Il suffit, en effet, de reconsidérer l'emploi du terme *vêtement* dans la situation (2) (cf. (2c)), le

modificateur adjectival *noir* une fois supprimé :

(2c) ? *Ils contemplaient cet ensemble, quand un homme à chevelure grisonnante et vêtu d'un **vêtement** longea le sentier en râclant avec sa canne tous les barreaux de la claire-voie. (...)*

La suppression du modificateur *noir* perturbe, pour ne pas dire rend impossible, l'emploi superordonné. Tout un chacun portant un vêtement et cette dénomination ne fournissant, par ailleurs, aucune représentation, on comprend aisément que le N superordonné n'apporte que très peu d'informations : il lui est donc impossible de particulariser le référent qu'il désigne. Dans une telle situation, la présence de l'adjectif a un double mérite. Il forme, premièrement, avec le nom, une sous-classe de *vêtement*. Aussi, si on peut s'attendre à ce que tout individu porte un vêtement, on ne peut s'attendre à ce que ce vêtement soit noir. Deuxièmement, il livre un aspect perceptuel du référent. La présence de l'adjectif spécifie donc le référent en favorisant, par là-même, l'emploi du terme superordonné.

Le statut du modificateur apparaît ainsi différent selon qu'il accompagne le terme superordonné ou le terme basique. L'adjectif *noir*, lorsqu'il s'attache au N superordonné *vêtement* semble, en effet, acquérir une certaine prépondérance : un double rôle lui incombe. Il joue évidemment un rôle descriptif, il fournit une caractéristique perceptuelle du référent, mais en même temps, il permet d'atténuer l'indétermination et l'hétérogénéité intrinsèque à la dénomination superordonnée. La propriété référentielle qu'il désigne confère, en quelque sorte, une *apparence* suffisante au référent pour permettre l'emploi de ce niveau de description.

Le terme superordonné dénomme une réalité sans forme, sans dimensions et donc sans aucune caractéristique visible. Il repère une entité à laquelle le modificateur attribue une qualité spécifique : qualité salvatrice, dans la mesure où elle permet l'emploi du N superordonné. On peut alors avancer l'hypothèse que la qualité *noire* attribuée au référent lorsque ce dernier est représenté par un N basique (cf. *paletot*) vient s'ajouter à un ensemble informationnel construit par ce terme sans avoir véritablement plus de valeur que toutes les données fournies intrinsèquement par la dénomination N. Lorsqu'elle accompagne le terme superordonné,

elle acquiert, nous semble-t-il, fort logiquement une forme de saillance. Outre qu'elle permet à ce terme d'être employé, elle représente l'unique information perceptuelle. Si on admet que l'unicité donne une forme de saillance à l'entité qu'elle marque de son sceau, on comprend alors qu'en dehors de son aspect fonctionnel, elle se voie attribuer un statut particulier.

2.1.2. Une forme de non pertinence : la perte de données fonctionnelles

Le passage de la désignation basique à la désignation superordonnée équivaut d'abord à la perte de données perceptuelles. Aussi, dans la plupart des situations où l'argumentation a pour but dominant la description, le N superordonné, sans être totalement incompetent, s'efface devant le N basique. Un constat analogue peut se faire en termes fonctionnels. L'absence du terme superordonné n'est pas nécessairement le signe d'une impossibilité d'emploi et pourtant... c'est encore le terme basique qui décroche, dans beaucoup de cas, le poste!

Pour expliquer l'élection du niveau basique, l'on va considérer, à titre d'exemple, un ensemble de situations où le référent qui nous intéresse participe physiquement à l'action. On distinguera deux groupes selon la nature de la participation fonctionnelle de notre référent et selon le mode de conceptualisation du type d'événements.

Un premier ensemble se constitue à partir de situations telles que (6) - (8), où l'on constate aisément que la dénomination *véhicule* peut se substituer au N basique *voiture* :

- (6a) *Terreur au coeur de Florence. Une **voiture** piégée avec au moins cent kilos d'explosifs a causé la mort de cinq personnes et blessé une trentaine de touristes dans le centre historique, à côté de la célèbre galerie des Offices. Des oeuvres inestimables ont été détruites. Cet acte criminel serait signé de la Mafia. (Dernières nouvelles d'Alsace, 28. 5. 1993)*
- (6b) *Terreur au coeur de Florence. Un **véhicule** piégé avec au moins cent kilos d'explosifs a causé la mort de cinq personnes et blessé une trentaine de touristes dans le centre historique, à côté de la cé-*

- lèbre galerie des Offices. (...)*
- (7a) *Attentat au Caire. L'explosion d'une **voiture** piégée hier après-midi au Caire a fait 3 morts et 17 blessés, dont six gravement atteints. Les trois tués sont une enfant de 10 ans ainsi qu'une jeune fille et un adolescent. (D. N. A., 22. 5. 1993)*
- (7b) *Attentat au Caire. L'explosion d'un **véhicule** piégé hier après-midi au Caire a fait 3 morts et 17 blessés, dont six gravement atteints. (...)*
- (8a) *Nouvel attentat au Caire. Une bombe garnie de ferraille a été lancée hier contre un bus de touristes près des pyramides au Caire, tuant un Égyptien et blessant 15 personnes dont cinq touristes britanniques. L'attentat qui risque de porter un nouveau coup au tourisme déjà en chute de 60 à 70 %, a été attribué à des intégristes musulmans. L'engin de forte puissance a été jeté d'un pont en direction du bus transportant 49 britanniques. Mais il a manqué sa cible pour faire exploser une **voiture** en stationnement. (D. N. A., 9. 6. 1993)*
- (8b) *(...) L'engin de forte puissance a été jeté d'un pont en direction du bus transportant 49 britanniques. Mais il a manqué sa cible pour faire exploser un **véhicule** en stationnement.*

D'un point de vue fonctionnel, l'on notera que la participation du référent au processus narré est indirecte. Le véhicule ou la voiture intéresse l'action en tant qu'elle représente le moyen par lequel l'explosion s'est produite. Le type de véhicule (dimensions ou forme) ne joue donc pas grandement par rapport aux dégâts occasionnés : en extrême limite, peu importe qu'il s'agisse d'une camionnette ou d'une voiture qui ait été piégée.

L'essentiel de l'information se situe du côté du modificateur *piégé*. L'indétermination intrinsèque au N superordonné se voit ainsi contrebalancée par l'emploi adjectival *piégé* et même plus largement par l'idée d'explosion. Il est donc compréhensible que le terme superordonné, même si le N basique lui est préféré, pourrait néanmoins convenir dans la mesure où l'information clef est du côté du modificateur. Reste évidemment que le terme de base est plus riche en informations. Aussi permet-il une meilleure compréhension et une meilleure représentation des différentes situations.

Une autre forme d'explication peut intervenir lorsque l'on tient compte de situations telles que (9) - (11) :

- (9) *La voiture d'Odile a glissé sur la chaussée : elle a heurté un **ca-**
mion..*
- (10) *Pendant le tremblement de terre, une **table** est tombée sur le chat.*
- (11) *Les deux chambres avaient entre elles une petite porte que le pa-
pier de la teinture masquait. En la heurtant avec une **commode**, on
venait d'en faire sauter les clous. Ils la trouvèrent béante. Ce fut
une surprise. (Bouvard et Pécuchet, G. Flaubert, p. 73)*

Cette explication peut se formuler en deux temps. Il faut noter, premièrement, un engagement physique plus direct dans l'action de notre référent et, deuxièmement, la nature fortuite des événements. Il n'est, en effet, pas bien possible de s'imaginer les conséquences des différents *accidents* (cf. la voiture d'Odile est-elle très endommagée? (9), le chat s'est-il remis de ses émotions? (10), ...). Le calcul des dégâts occasionnés est une entreprise difficile dès lors que le terme superordonné est employé. Or, il semble bien que ce soit là des informations qui nous intéressent.

La désignation basique, en livrant des propriétés matérielles du référent, se trouve à même d'apporter, implicitement, des indices en ce sens. L'emploi superordonné qui, comme on l'a vu est permis, ne peut évidemment fournir aucune donnée du type dimension, taille ou forme qui puisse alimenter un tel calcul. Il est ainsi impossible au N superordonné de fournir un indice de spécification susceptible de mieux expliquer le déroulement de l'action et appuyer ainsi, indirectement, un calcul inférentiel en termes de *dégâts*.

A l'issue de ces séries d'exemples, on a pu noter que l'absence du terme superordonné ne signifiait pas nécessairement impossibilité d'emploi. En effet, quoique le terme de base lui soit préféré, l'emploi superordonné n'est pas entièrement exclu : le cadre général de l'information est interprétable et compréhensible. Simplement, l'emploi du niveau d'abstraction supérieur offre une version des faits plus générale, ce qui explique, que tout en étant concurrentiel par rapport au terme basique, il s'avère moins perti-

nent.

2.2. Deuxième situation : influence de la combinatoire lexicale

L'absence du terme superordonné, comme on l'a vu, ne relève pas nécessairement dans tous les cas d'une forme d'impossibilité. Il existe néanmoins un certain nombre de situations où le jeu de concurrence entre le niveau superordonné et le niveau basique disparaît. La situation discursive globale devient alors difficilement compréhensible (ou perceptible) dès lors que le terme superordonné se substitue au terme basique. L'impossibilité du terme superordonné à s'intégrer adéquatement dans une situation particulière peut s'expliquer par plus d'une raison.

Nous nous limiterons ici à signaler trois paramètres précis : la mention dans le discours d'une propriété encodée au niveau basique, l'influence du sémantisme du verbe et de la préposition qui accompagne celui-ci dans certains cas, et enfin un problème plus large, le peu de performance du terme superordonné dans une situation du type tâche de reconnaissance.

2.2.1. La mention dans le discours d'une propriété basique

Comme nous l'avons signalé précédemment, la description superordonnée dans le cas des objets manufacturés se limite à signaler l'usage prototypique de l'objet. L'on ignore ainsi les modalités fonctionnelles précises ainsi que les dimensions et les différentes parties de l'objet. En ce qui concerne les espèces naturelles, les termes superordonnés *animal* ou *plante* ne fournissent guère plus de données : sont laissées pour compte — entre autres — des informations telles que les aptitudes d'un animal X en tant qu'il appartient à une espèce particulière, la spécificité de l'interaction entre cet animal et les individus; de même, dans le cas des espèces végétales, le mode de croissance ou l'utilisation privilégiée qu'en font les individus restent des données indéfinies. L'absence de cet ensemble d'informations explique la difficile substitution des termes basiques *bus*, *fauteuil* et *chaise* par les N superordonnés *véhicule* et *siège* dans les situations (12) - (14) :

- (12) *Comme égaré, Guillaume se relevait de sa position adorante. Il tremblait et dut s'appuyer au dossier d'un fauteuil. (La chambre*

- des dames*, J. Bourin, p. 322)
- (13) — *Pour moi, ce sera un beaujolais, dit Rimbaud à l'intention du garçon qui, la main sur le dossier d'une chaise, semblait très disposé à raconter sa vie. Et pour les deux petits un jus de pamplemousse. (Les élans du coeur, F. Marceau, p. 50)*
- (14) *Bravo à X. Sept lycéens de Strasbourg tiennent à féliciter X : "Nous tenons à remercier X pour son article du 26 mai, intitulé "Racisme à rebours". Il a osé écrire que notre camarade qui a été brutalisé par une quarantaine de jeunes étrangers dans un bus, s'est trouvé seul avec son avocat devant le tribunal, sans soutien d'une ligue antiraciste ou d'une association pour les droits de l'homme. Merci pour son courage à X. (D.N.A., 4. 6. 1993)*

L'emploi des termes superordonnés dans toutes ces situations est difficile et même paradoxal dans la mesure où l'ensemble informationnel qui intègre les différents référents désignés nomme quasi directement une caractéristique du référent (cf. *une quarantaine de jeunes étrangers pour bus, le dossier d'un fauteuil, le dossier d'une chaise*). Dans le cas de la situation (14), l'emploi du terme *véhicule* se limite à poser l'idée de locomotion en évinçant totalement la notion de transport en commun ainsi que les dimensions propres à ce type de véhicule, informations qui sont ici essentielles. De la même manière, l'emploi du terme superordonné *siège*, parce qu'il se restreint à rappeler de façon austère la fonctionnalité *pour s'asseoir* (cf. B. Pottier, 1974) occulte les parties et les dimensions des objets qu'il désigne.

La situation est donc telle que l'on a, d'un côté, le discours qui mentionne une partie, une dimension ou une forme de fonctionnalité du référent et, d'un autre côté, une présentation et une désignation référentielle qui méconnaissent toutes ces informations. Or, il est aisé de remédier à cette situation de discordance et donc de pallier à cette incompétence dénominative. Ces informations encodées au niveau immédiatement inférieur sont, en effet, disponibles au niveau basique. On comprend alors pourquoi le terme superordonné n'est plus concurrentiel et pourquoi l'emploi basique s'impose aussi aisément. La mention de la *partie* induit, indirectement, une sélection descriptive du référent-*tout* : la description du *tout* doit rendre disponible celle de la partie. Or, tout siège n'ayant pas de dossier et tout véhicule ne pouvant "contenir"

quarante personnes, la description superordonnée, parce qu'elle ne suppose pas nécessairement les parties invoquées, doit s'effacer devant la description basique. C'est alors peu ou prou reprendre des arguments développés par G. Kleiber, R. Patry et N. Ménard (1993) en ce qui concerne l'anaphore associative, comme on va le voir maintenant.

Lorsque le discours mentionne postérieurement à la présentation référentielle une partie typique du référent dans sa description basique, le choix lexical peut se jouer sur le terrain de l'anaphore associative et plus particulièrement sur celui de l'anaphore associative motivée par la relation lexicale partie-tout. Les situations (15) - (16) sont autant de manifestations de ce phénomène :

- (15) *Mucius n'était plus étendu sur le tapis. Revêtu de ses habits de voyage, il était assis dans un **fauteuil** mais ressemblait à un cadavre, de même que lors de la première visite de Fabius. Sa tête se rejetait, inerte, sur le **dossier**, et ses mains immobiles jaunissaient sur ses genoux posées à plat.* (Chant de l'amour triomphant, Tourgueniev, p. 129)
- (16) *J'avais un **cheval**. Je le sellais moi-même et m'en allais très loin, tout seul, au **galop**. Tantôt je croyais être un chevalier entrant dans la lice — et le vent sifflait si joyeusement à mes oreilles! — tantôt je levais mon visage au ciel, et mon âme large ouverte se pénétrait de sa lumière éclatante et de son azur.* (Premier Amour, Tourgueniev, p. 20)

L'essentiel est de noter ici que l'introduction du référent précède la mention de ces propriétés. On se rappellera, comme le notent G. Kleiber et M. Riegel (1993, p. 184), que les parties s'unissent au tout "par une sorte de consubstantialité : elles "participent" du tout avec lequel chacune entretient un rapport de coréférence ... partielle". Cette solidarité peut se traduire discursivement par une reprise anaphorique associative "c'est-à-dire une anaphore qui introduit un nouveau référent Eb via un référent déjà mentionné, qui se trouve être en relation avec Ea."⁵ (G. Kleiber &

5. Si on prend un exemple comme *Paul a acheté un stylo, mais il a déjà tordu la plume* (cf. G. Kleiber et M. Riegel, 1993, p. 192) Ea équivaut à *stylo* et Eb à *plume*.

M. Riegel, 1993, p. 190)⁶.

Aussi le fonctionnement référentiel (identification et introduction par un syntagme défini) des parties invoquées est-il directement tributaire du référent source : un fauteuil (*anaphorisé*) → le dossier (*anaphorisant*), un cheval → le galop⁷. Or, comme l'anaphore associative se caractérise par une orientation unidirectionnelle allant du *tout* à la *partie*, la réussite de la référence de la partie passe nécessairement par la prise en compte de l'antécédent (cf. G. Kleiber et M. Riegel, 1993). On voit par là-même que le choix nominal lexical, dans des conditions aussi particulières, est singulièrement restreint et ceci au moins pour deux raisons :

- (i) en raison du rapport informatif entre l'antécédent et l'expression anaphorique

"il faut (...) que l'information apportée par l'expression anaphorique elle-même, c'est-à-dire les traits descriptifs qu'elle donne du référent, soit aussi accessible ou disponible ou présentée comme pouvant être disponible dans la mention antérieure. C'est dire en somme que l'expression anaphorique ne peut installer une information sur le référent qui ne se trouverait pas déjà installée par l'expression antécédent" (G. Kleiber, R. Patry et N. Ménard, 1993, p. 144)

- (ii) en raison de la situation de première mention du type *un N*

"s'il s'agit d'un antécédent indéfini, comme dans le cas d'*un avocat* et de *un ministre*, la seule connaissance que nous en ayons est le fait de son appartenance à la classe N. Les seules inférences auxquelles donne lieu une telle présentation sont alors celles qui sont liées à son appartenance à la classe des avocats ou de ministres, c'est-à-dire à la connaissance que nous avons d'un N par défaut" (G. Kleiber, R. Patry, N. Ménard, 1993, p. 143)⁸

6. Voir aussi G. Kleiber (1992 et 1993).

7. Si on veut bien admettre que la relation partie-tout peut s'étendre à des *aptitudes fonctionnelles* prototypiques (cf. plus généralement aussi l'idée de script).

8. Par conséquent "l'indéfinitude du SN antécédent a pour conséquence une introduction stéréotypique ou prototypique de son référent, puisque, on le rappelle, la seule information apportée en dehors du prédicat de la phrase à laquelle il apparaît, est que le référent en question est membre de la classe des N. Il ne se trouve individualisé ou différencié des autres occurrences de N par aucune propriété qu'il aurait en particulier, mis à part, s'il s'agit d'un emploi spécifique, son ancrage

Vous avez dit choix lexical? Bizarre, bizarre. Il n'est, en effet, plus question ici de choix lexical et il est aisé de comprendre pourquoi. Premièrement, l'information d'un terme superordonné comme *siège* ne fait pas mention d'une partie telle que le dossier. Deuxièmement, puisque cette partie n'est pas une partie constitutive pour tout membre de la catégorie *meuble* (cf. *tabouret*), elle n'est pas inférable à partir de la désignation superordonnée; on retrouve alors l'hétérogénéité propre aux catégories superordonnées. Le problème de la concurrence d'emploi entre un N superordonné et un N basique, dans de telles situations, n'a plus cours : l'emploi superordonné est proprement exclu et l'emploi basique devient nécessaire⁹.

En outre, on peut noter que la mention directe de propriétés prototypiques du référent liées au niveau basique, corrélée à une désignation superordonnée de ce référent — et là, nous pensons tout spécialement à la situation (16) — tend, dans certains cas, à exclure le référent de la catégorie basique, catégorie dont nous est faite partiellement la description dans le discours. La dénomination *animal* semble induire une autre interprétation : l'emploi superordonné donne à penser que l'animal en question et donc notre cheval n'appartient justement pas à la sous-catégorie basique dans laquelle la description ou la mention de certaines propriétés basiques (cf. le galop ou la notion de chevalier) nous amènent à le classer¹⁰.

spatio-temporel (...) Il ne se trouve défini du coup par aucune propriété inhérente en propre, mais uniquement par les propriétés formant le stéréotype ou le prototype de la catégorie. Son infinitude en fait ainsi un membre type par défaut" (G. Kleiber, R. Patry et N. Ménard, 1993, p. 163).

9. L'emploi basique est nécessaire dans la mesure où l'on passe sous silence la concurrence entre les termes subordonnés et les termes basiques (cf. *fauteuil* versus *fauteuil à bascule*). Il s'agit donc d'une nécessité très spécifique.
10. Les explications avancées ici restent valides si l'on s'intéresse à la concurrence d'emploi entre les termes basiques et les termes subordonnés. On retrouve ainsi les restrictions liées à la reprise anaphorique associative et — de façon plus répandue peut-être — l'idée d'une expulsion catégorielle. C'est ainsi que l'emploi du terme basique *arbre* dans la situation suivante :

2.2.2. L'influence du complexe sémantisme/préposition

L'indéfinitude des dimensions du référent (taille, forme, ...) lorsqu'il est désigné par un N superordonné rend difficile l'utilisation de ce niveau de description, comme on l'a vu ci-dessus. Ce manque d'informations est cruellement ressenti lorsque le référent est l'argument d'un prédicat qui en appelle à ce type de données. Ainsi, dans des situations telles que :

- (17) *Elle l'enferma dans sa chambre.
Cet endroit, où elle admettait peu de monde, avait l'air tout à la fois d'une chapelle et d'un bazar tant il contenait d'objets religieux et de choses hétéroclites.
Une grande **armoire** gênait pour ouvrir la porte. En face de la fenêtre surplombant le jardin, un oeil-de-boeuf regardait la cour (...).* (*Un coeur simple*, G. Flaubert, p. 43)
- (18) *Je ne me rappelle pas avoir vu une fleur à la maison. Maman dit que ça gêne, et qu'au bout de deux jours, ça sent mauvais. Je m'étais piqué à une **rose** l'autre soir, elle m'a crié: " ça t'apprendra!".* (*L'enfant*, J. Vallès, p. 48)

l'emploi d'un terme superordonné est difficile, dans la mesure où le sémantisme du verbe exige, pour une compréhension réussie, un certain nombre d'informations encodées au niveau basique ou subordonné. Dans la situation (17), l'emploi du terme *meuble* occulte la forme et les dimensions du référent. Or, comme celui-ci empêche l'ouverture d'une porte, il est clair que ce n'est pas sa fonction — et donc la seule information disponible au niveau su-

*D'un commun accord, elles s'étaient arrêtées sous **un noyer** dont les fruits jonchaient l'herbe. L'odeur puissante des feuilles épaisses et des coques vertes à demi écrasées à leurs pieds, les enveloppait d'une fraîcheur âcre, roborative, qui les amenait à songer au temps où on allait gauler les noix, chaque automne, avec des amis, aux environs de Paris. Décidément tout leur était réminiscence...* (*La chambre des dames*, J. Bourin, p. 352)

tend à exclure le référent de la catégorie subordonnée, catégorie dont nous est faite partiellement la description dans le discours. Il donne, en effet, à penser que l'arbre en question n'appartient justement pas à la sous-catégorie subordonnée dans laquelle la description ou la mention de certaines propriétés nous amènent à le classer ou encore de postuler l'existence, dans cette même situation, d'un autre arbre qui répondrait alors à la description subordonnée.

perordonné — mais sa taille qui occasionne la *gêne*. D'où la nécessité, pour une compréhension adéquate, de l'emploi du N basique *armoire*. De la même manière, le sens de *piquer* dans la situation suivante en appelle à une qualité particulière : celle d'avoir la possibilité de piquer. Cette capacité n'étant ni encodée par le terme superordonné (*plante*) ni par la dénomination basique (*fleur*), ces deux niveaux de description cèdent la place au terme subordonné.

L'influence du sémantisme verbal apparaît plus drastique encore lorsque le verbe fonctionne en binôme où le second membre du complexe équivaut à une préposition : cf. *se coucher sur*, *s'affaisser dans*, *s'asseoir sur/dans...* Et c'est ce que nous allons voir maintenant. Nous nous limiterons à étudier l'emploi du terme superordonné *siège* et de ses acolytes basiques (cf. *fauteuil*, *canapé*, ...).

En ce qui concerne cette hiérarchie taxinomique, il est nécessaire de souligner l'absence du terme *siège* dans les études de E. Rosch et ses associés. La dénomination *siège* n'y étant, en effet, pas conçue comme le terme superordonné. Cette place est occupée par le terme *meuble*. On voit alors qu'il y a là une difficulté d'ordre taxinomique à résoudre. S'il est vrai qu'un fauteuil est un type de meuble, il est également un type de siège. Nous laisserons de côté ici le problème taxinomique *pur* — et adopterons le terme *siège* comme N superordonné — pour concevoir l'emploi basique (et l'absence du niveau superordonné) sur le terrain plus empirique que représente celui du choix lexical discursif. En outre, en se plaçant du côté des situations discursives particulières, l'on se rend compte que l'opposition *meuble* - *siège* se résout, dans la plupart des cas, de façon pragmatique et ceci presque de soi. Le contexte semble, en effet, sélectionner en fonction de la nature informationnelle du référent et du rôle qui lui incombe dans une situation particulière, la taxinomie la plus pertinente. Ainsi, à l'image du choix lexical nominal qui résulte d'une accommodation informationnelle entre la description du référent et la situation qui l'accueille, le choix hiérarchique — si on admet deux taxinomies concurrentes du type *fauteuil* à *bascule*, *fauteuil*, *siège* et *fauteuil* à *bascule*, *fauteuil*, *meuble* — équivaut à un choix pa-

radigmatique entre des taxinomies co-disponibles, choix guidé par la nature du référent et son environnement situationnel. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir débusqué le malentendu et de pouvoir opérer dans des situations suffisamment claires où ce malentendu n'a plus cours.

Si on considère un complexe du type *verbe - préposition - N*, quatre facteurs au moins entrent dans la combinatoire référentielle : le sémantisme de la préposition, le sémantisme du verbe, le rapport sémantique (ou syntactico-sémantique) entre la préposition et la présentation N du référent, d'une part, et enfin le rapport sémantique entre le verbe et cette même désignation référentielle, d'autre part.

L'étude d'une hiérarchie particulière neutralise d'emblée le troisième facteur, à savoir le rapport entre la préposition et la présentation N du référent. Le terme *siège* fonctionne, en effet, prototypiquement avec la préposition *sur*. Si l'on considère, et ceci pour se réconcilier avec les données *roschéennes*, qu'un siège est un type de meuble qui sert à *s'asseoir* "sur", on comprend que la notion de *s'asseoir* appliquée à la catégorie *siège* construit l'idée d'une surface plane pour *s'asseoir dessus*. On peut donc déjà, par avance, signaler la difficulté du terme superordonné lorsqu'il rencontre la préposition *dans*. En ce qui concerne le rapport syntactico-sémantique entre le verbe et la classe catégorielle N à laquelle le référent appartient, le problème est plus complexe. Il existe, en effet, des verbes qui admettent la préposition *sur* ainsi que d'autres prépositions comme *dans* (puisque'il s'agit là de la préposition la plus couramment recensée lorsque l'on s'intéresse à la hiérarchie étudiée ici). Enfin ces verbes peuvent même, dans certains cas, fonctionner sans préposition : l'on peut ainsi *se jeter sur un siège*, *se jeter dans un fauteuil* et même *jeter un siège* ou encore *s'affaler dans un fauteuil* et *s'affaler sur un siège*. En éliminant l'option "verbe isolé", il nous reste l'alternative *verbe - préposition X*. On comprend alors qu'il est permis de faire l'hypothèse que si X n'équivaut pas à *sur*, l'emploi du terme superordonné est difficile ou impossible en raison de l'interaction entre le nom et la préposition.

Il est ainsi possible de distinguer au minimum trois combinaisons où le terme superordonné est contraint de céder la place à son hyponyme : lorsque le sémantisme de la préposition n'est pas adéquat par rapport au sémantisme du N superordonné (en l'occurrence ici lorsque la préposition employée n'est pas *sur*), lorsque le sémantisme du verbe ne juge pas suffisant les données informationnelles que lui fournit la désignation N, enfin, quand rien ne va plus, c'est-à-dire lorsque la description superordonnée ne satisfait pas le sens du verbe et que le sens de la préposition et celui de N ne s'imbriquent pas adéquatement. Nous le vérifierons avec des situations particulières.

Des situations telles que (19) et (21) illustrent le cas où la désignation superordonnée *siège* semble interdite en raison de la préposition :

- (19) (...) *il y a avait, dans une carafe, un bouquet de fleurs d'orangers, noué par des rubans de satin blanc. C'était un bouquet de mariée, le bouquet de l'autre! Elle regarda. Charles s'en aperçut, il le prit et l'alla porter au grenier tandis qu'assise dans un **fauteuil** (on disposait ses affaires autour d'elles), Emma songeait à son bouquet de mariage, qui était emballé dans un carton, et se demandait, en rêvant, ce qu'on en ferait si par hasard, elle venait à mourir.* (Madame Bovary, G. Flaubert, p. 58)
- (20) *Voilà la vieille Miss Parry, sa tante. Car Miss Parry n'était pas morte. Miss Parry était bien vivante. Elle avait plus de quatre-vingts ans. Elle montait les escaliers avec une canne, lentement. On l'installa dans un **fauteuil**.* (Mrs Dalloway, V. Woolf, p. 203)
- (21) *Quand ils furent tous partis, ma Lo fit "Pouah!" et se laissa choir dans un **fauteuil**, les yeux fermés, les quatre membres étendus, telle une étoile de mer, en une parodie de dégoût et d'épuisement superlatifs et, elle m'affirma qu'elle n'avait jamais vu de garçons si repoussants.* (Lolita, V. Nabokov, p. 313)

La préposition *dans*, en effet, suppose une dimension particulière telle que l'intériorité de l'objet. Et c'est alors se rappeler, comme le souligne C.- J. Fillmore (1984, p. 141) que, "the spatial location prepositions interact with our knowledge of the words they combine in sometimes fairly vivid ways". La demande informationnelle posée par la préposition *dans* n'étant pas satisfaite par la présentation superordonnée, ce niveau de description ne peut

fonctionner adéquatement. Le sens du verbe pris isolément ne semble pas jouer ici grandement. Le sémantisme de *s'installer* peut en effet être décrit, grossièrement, comme l'idée d'appartenir à un espace. Les modalités de cette appartenance restent alors indéfinies, dans la mesure où l'on peut s'installer *sur un siège*, *sur un tapis* ou *dans un lit*. De même, l'action de *se laisser choir* équivaut essentiellement en un déplacement vertical, ainsi peut-on se laisser choir *dans un fauteuil* ou *sur un canapé!* En ce qui concerne le verbe *s'asseoir*, il suffit de se rappeler que l'on peut s'asseoir *sur un siège*, *dans un fauteuil* et même *sur une chaise*¹¹. Il est donc clair que l'élément décisif est ici le rapport entre la préposition et le N désignant le référent. Il ne faut évidemment pas exclure l'influence du sémantisme verbal puisque la préposition fonctionne avec ce dernier et le relie au référent qui nous intéresse. Simplement, il semble que ce soit la préposition qui s'oppose plus directement à la présentation superordonnée.

L'inverse est vrai lorsque l'on prend en compte des situations telles que (22) et (23) :

- (22) *A la nuit tombante, ma mère fut prise d'un léger accès de fièvre et me renvoya, mais, au lieu de me retirer dans ma chambre, je résolus de coucher sur un **divan**, dans la pièce voisine. (Un rêve, Tourgueniev, p. 145)*
- (23) *Pendant que Henriette était étendue sur un **canapé**, Odile lui préparait son biberon.*

où la préposition est bien celle requise par le niveau superordonné. L'action exprimée par les verbes *s'étendre* et *coucher* exige pour se réaliser — prototypiquement — une certaine étendue spa-

11. C'est dire que la concurrence entre les termes *chaise* et *siège* n'est pas formellement proscrite comme le montre la substitution possible du N superordonné *siège* au N basique *chaise* dans la situation :

*Coleman s'assit sur **une chaise**, à côté du téléphone. Marion le regardait, sur le seuil de la cuisine, en s'essuyant les deux mains sur son tablier. Il lui fit signe que tout allait bien. (Peau de lapin, N. Kieffer, p. 179).*

L'emploi basique semble, en effet, *a priori*, s'expliquer par des raisons perceptuelles dans la mesure où il permet l'élaboration d'une image mentale de la situation plus précise.

tiale. La répercussion discursive en est la mention dans le discours de cette dimension ou au minimum la possibilité de l'inférer à partir de la description catégorielle du référent. Le sens de ces verbes sélectionne ainsi une certaine quantité et qualité informative : l'une et l'autre font défaut dans la présentation superordonnée du référent. On voit alors que la présentation du référent est dépendante de la situation d'ensemble et, plus précisément, tributaire dans certains cas de la nature sémantique du verbe dont le référent est argument.

Une dernière manière, enfin, d'expliquer le refus de l'emploi superordonné réside dans la réunion des deux facteurs identifiés jusqu'ici. Le terme superordonné ne peut en effet qu'abdiquer devant le N basique lorsque le sémantisme du verbe et celui de la préposition se liguent contre lui en faisant appel conjointement à des propriétés dimensionnelles qu'il ne saurait fournir, comme l'illustrent les situations (24) - (26) :

- (24) *Ils s'embrassèrent encore, et il entra dans son bureau. Il se plongea tout aussitôt dans un **fauteuil profond**. (Les animaux dénaturés, Vercors, p. 237)*
- (25) *Lorsque le garçon nous apporta le café et les cigarettes, je rappelai à Gérald sa promesse. Il se leva de sa chaise, arpenta deux ou trois fois la pièce de long en large, et, s'enfonçant dans un **fauteuil**, me conta l'histoire que voici : (...). (Le Sphinx sans secret, O. Wilde, p. 139)*
- (26) *Il aperçut Madelaine étendue dans un **fauteuil** devant le feu; elle le regardait de ses yeux ouverts fixement. (Madelaine Ferrat, E. Zola, p. 178)*

2.2.2. Le portrait *dynamique*

Lorsque l'essentiel d'une situation discursive réside en un portrait (cf. portrait de lieu ou de personnage), l'emploi superordonné, comme on l'a vu, n'est pas très performant même s'il n'est pas formellement impossible. L'on va à présent considérer des situations de description où l'usage d'un N superordonné est, majoritairement, exclu. Il s'agit de ce que nous nommons le *portrait dynamique*. Nous désignons par là des situations où l'essentiel du processus se résume en termes de tâches d'identification ou de re-

connaissance telles que (27) - (28) :

- (27) *Tu trouveras facilement mon vélo, il est derrière un véhicule.*
- (28) *Conducteur en fuite : appel à témoins. Le conducteur au volant d'une 205 de couleur claire qui a renversé une piétonne X demeurant à Illkirch-Graffenstaden, dans la nuit de dimanche à lundi, rue du Général Leclerc, à Strasbourg, il a échangé quelques mots avec la victime, avant de prendre la fuite, vraisemblablement paniqué par l'arrivée de l'ambulance. Agé d'environ 25 ans, de type européen, le jeune homme n'a pu être identifié. Toute personne susceptible d'apporter des renseignements complémentaires est priée de contacter le commissariat de police de Strasbourg. (D.N.A., 14.9.1994)*

Le bon sens et notre propre expérience nous permettent de concevoir aisément que, dans un processus d'identification ou de reconnaissance, la probabilité et les modalités de réussite d'une situation sont directement liées et proportionnelles à la quantité et à la qualité des informations pertinentes spécifiantes. Aussi, dans la mesure où notre référent acquiert dans ce type de situation le statut d'indice, il est clair qu'un niveau pauvre en informations n'a pas sa place dans une telle situation.

En outre, l'absence de propriétés perceptuelles est cruellement ressentie, dans la mesure où ce sont là, généralement, des informations fondamentales. On constate alors que, dans une telle situation (cf. les exemples ci-dessus), non seulement le terme superordonné s'avère peu performant, mais même le terme basique se voit souvent négligé au profit du niveau le plus informatif et le plus distinctif. De telles circonstances font appel, implicitement, à toute forme de description susceptible de distinguer au mieux le référent nommé par rapport à d'autres réalités partageant un nombre important de caractéristiques avec ce dernier. On ne s'étonnera qu'en partie que le terme subordonné trouve là une place de choix — sa description étant rarement conçue comme superféta-toire — et que le terme superordonné s'avère très peu compétent¹².

12. Voir A. Theissen (1995).

2.3. L'absence du terme superordonné comme le signe d'une autre interprétation

L'absence du terme superordonné s'interprète, comme on l'a vu, dans un certain nombre de cas, en termes d'impossibilité ou de non pertinence. Une autre explication doit être prise en compte. Il existe, en effet, des cas où il paraît injustifié d'estimer l'emploi superordonné impossible en même temps qu'il est inexact de juger son emploi possible. La situation est telle que la substitution du terme basique par le N superordonné a du mal à préserver l'interprétation initiale : l'emploi de ce dernier induit discrètement ou encore provoque ouvertement une autre orientation interprétative. Ce qui signifie qu'une même situation suppose un itinéraire interprétatif différent selon la qualité informationnelle de la désignation référentielle élue.

La question que nous allons traiter dépasse ainsi le constat de départ, c'est-à-dire l'absence du terme superordonné. Aussi, dans la mesure où cette nouvelle forme d'absence équivaut à une autre interprétation et donc déplace le problème du côté de l'emploi du niveau superordonné, nous nous bornerons à citer quelques exemples.

L'idée d'une autre interprétation liée à l'emploi d'un N superordonné est manifeste dans des situations où le terme superordonné, lorsqu'il remplace le N basique, donne à penser que l'interlocuteur n'a pas les moyens de mieux identifier le référent qu'il dénomme. C'est ainsi que la désignation du référent par le terme *animal* dans la situation (29) :

- (29a) *Derville avait, sans le savoir, mis le doigt sur la plaie secrète, enfoncé la main dans le cancer qui dévorait Mme Ferraud. Il fut reçu par elle dans une jolie salle à manger d'hiver, où elle déjeunait en jouant avec un **singe** attaché par une chaîne à une espèce de petit poteau garni de bâtons de fer. (Le Colonel Chabert, H. de Balzac, p. 85)*
- (29b) *Derville avait, sans le savoir, mis le doigt sur la plaie secrète, enfoncé la main dans le cancer qui dévorait Mme Ferraud. Il fut reçu par elle dans une jolie salle à manger d'hiver, où elle déjeunait en jouant avec un **animal** attaché par une chaîne à une espèce de petit poteau garni de bâtons de fer.*

tendrait à faire croire à l'interlocuteur que son locuteur n'a pas su identifier précisément la nature du référent. Le terme superordonné n'offrant ni une description perceptuelle ni une représentation du référent, il ne répond pas aux attentes de l'interlocuteur. Aussi, si ce dernier n'a aucune raison de douter de la bonne foi de son locuteur, il est en droit d'interpréter l'emploi du terme superordonné — et donc l'absence notamment de données visuelles — comme le résultat de l'incapacité du locuteur à reconnaître l'animal. Le N superordonné nous conduit donc vers une interprétation différente de celle que permet le N basique. A chacune de ces deux dénominations est attachée une vision spécifique du même événement : il devient alors manifeste qu'il n'y a plus lieu de parler de concurrence d'emploi entre ces deux niveaux de description.

Après l'étude du cas le plus radical, l'on peut citer des situations où le changement dénomiatif équivaut plus modestement à souligner un autre aspect de la même situation. Néanmoins, il reste l'idée que le N superordonné n'est pas pertinent en ce qui concerne l'interprétation basique. L'emploi superordonné peut, en effet, paraître difficile si l'on désire préserver l'interprétation basique en raison du sémantisme verbal qui, comme on l'a vu, peut faire appel à une certaine qualité informationnelle. Ainsi dans des situations telles que (30) et (31) :

(30a) *Marc et Serge ont déménagé une **armoire** ce week-end.*

(30b) *Marc et Serge ont déménagé un **meuble** ce week-end.*

(31a) *Armand a ciré une **armoire** cet après-midi.*

(31b) *Armand a ciré un **meuble** cet après-midi.*

pour que le référent soit, d'un point de vue informationnel, bien intégré dans le schéma global et que nous accédions à l'interprétation basique, la dénomination élue doit livrer des données matérielles. Cette attente informationnelle imposée par le verbe peut alors expliquer la difficile substitution du terme basique par le terme superordonné.

Une autre manière d'expliquer l'absence du terme superordonné consiste à admettre qu'il impose une orientation interprétative différente. En effet, si l'on ne s'intéresse plus aux modalités

particulières de réalisation des événements des situations (30) et (31), mais à la nature de l'action d'un point de vue distinctif, l'emploi du terme superordonné est adéquat. On voit donc comment certaines situations offrent une double interprétation. Dans le cas de l'interprétation basique, l'idée essentielle du discours réside dans la description du travail réalisé. Aussi, comme on l'a vu, le verbe, pour se faire bien comprendre, en appelle à certaines propriétés matérielles de l'objet. Dans le cas de l'interprétation superordonnée, si on admet que l'acte de communication a pour but, non pas de désigner une activité pour en expliquer les modalités, mais la nature ou le type d'activité (cf. *Marc et Serge ont déménagé ce week-end un meuble : ils n'ont toujours pas travaillé leur thèse*), l'on constate que l'information superordonnée est suffisante et pertinente. La situation de communication, dans la mesure où elle déplace son centre d'intérêt, ne nécessite donc plus la mention de certaines propriétés du référent. La modification du but informationnel entraîne ainsi le passage d'une situation essentiellement régie par le sémantisme verbal à une situation où les contraintes sélectionnelles imposées par celui-ci s'avèrent moins exigeantes. Le rapport entre le verbe et le référent trouve alors un nouvel équilibre informationnel où la désignation superordonnée trouve droit de cité.

Il serait évidemment inexact de limiter cette double possibilité interprétative à l'action isolée du verbe. Elle peut, en effet, s'allier à d'autres paramètres ou être le résultat de la nature informationnelle globale de la situation dans laquelle le référent qui nous intéresse fonctionne. On voit alors que la dénomination *chat* dans la situation (32):

- (32a) *Environ 300 salariés appartenant à sept entreprises installées à Fraises (Loire) ont été mis en chômage technique après l'incendie d'un transformateur électrique. Le court-circuit a été provoqué par un **chat**.* (D. N. A. , 4. 6. 1993)
- (32b) *Environ 300 salariés appartenant à sept entreprises installées à Fraises (Loire) ont été mis en chômage technique après l'incendie d'un transformateur électrique. Le court-circuit a été provoqué par un **animal**.*

permet une description plus précise de l'événement alors que

l'emploi du terme *animal* tend, plus vraisemblablement, à spécifier la nature globale de l'événement : si le court-circuit a pour cause la présence d'un animal, il ne s'agit pas, par exemple, d'un acte criminel. Les termes basique et superordonné proposent ainsi une autre interprétation en soulignant, comme précédemment, un aspect différent de la même situation ou du même événement.

Enfin, pour terminer, nous évoquerons le cas où le mécanisme de la dénomination rencontre la notion de prototypicalité. Deux formes de prototypicalité peuvent — au minimum — être identifiées : une prototypicalité catégorielle liée à l'organisation intrinsèque de la catégorie superordonnée et une prototypicalité situationnelle liée à l'organisation informative de la séquence discursive. Les situations (33) et (34) illustrent, *grosso modo*, ces deux phénomènes :

- (33a) *Bennwahr. Hier, vers 13H30, un gendarme de la brigade de Lapoutroie, X, a été légèrement blessé dans une collision avec un **tracteur agricole** dont le conducteur avait entrepris une manoeuvre sur la route entre le carrefour des Vignes à Sigolsheim et le carrefour du CD4.
X a été transporté à l'hôpital Bauer par ambulance. (D. N. A., 10. 11. 1994)*
- (33b) *Bennwahr. Hier, vers 13H30, un gendarme de la brigade de Lapoutroie, X, a été légèrement blessé dans une collision avec un **véhicule** dont le conducteur avait entrepris une manoeuvre sur la route entre le carrefour des Vignes à Sigolsheim et le carrefour du CD4.
(...)*
- (34a) - *Domage que nos chambres soient pas à côté l'une de l'autre.
- Je te dirai jamais où est la mienne.
- Alors je vais les essayer toutes.
- Tatie dort avec un **chien** au pied de son lit.
(Liberté pour les ours, J. Irving, p. 73)*
- (34b) - *Domage que nos chambres soient pas à côté l'une de l'autre.
- Je te dirai jamais où est la mienne.
- Alors je vais les essayer toutes.
- Tatie dort avec un **animal** au pied de son lit.*

L'emploi du terme superordonné *véhicule* dans la situation (33) a peu de chance de mener l'interlocuteur à identifier le référent sous les traits d'un tracteur. Il est, en effet, beaucoup plus

vraisemblable que celui-ci, en l'absence d'informations complémentaires, classe le référent dans la sous-catégorie *automobile*. La cause en est le faible degré de prototypie de la sous-catégorie *tracteur*. Rappelons rapidement à quoi correspond la notion de prototypicalité telle qu'elle est appliquée par le courant *prototypique* à la catégorie. L'indice de prototypie d'une sous-catégorie se mesure en termes de familiarité et de propriétés partagées. Il est clair que la sous-catégorie *tracteur* possède les propriétés définitoires de la catégorie *véhicule*. En ce qui concerne la notion de familiarité, il nous semble raisonnable d'avancer l'hypothèse d'un moindre indice. Mais il existe un troisième facteur plus décisif ici. Certains éléments, tout en étant prototypiques du point de vue de leurs traits définitoires et en étant conçus comme des réalités relativement familières, peuvent trouver une forme de spécificité : la description basique apporte alors des informations typiques de ces entités. Ainsi ce type d'instances, sans être marginales — puisqu'elles possèdent les caractéristiques définitoires requises — se distinguent notablement des autres sous-catégories par un certain nombre de propriétés, propriétés qui sont encodées au niveau basique. On comprend alors, d'une part, que la sous-catégorie *tracteur* a du mal à être désignée par le terme superordonné *véhicule* dans la situation particulière étudiée et, d'autre part, que le N superordonné, en l'absence d'informations complémentaires, propose une identification référentielle différente.

Dans la situation (34), le problème de la prototypicalité se déplace : la situation tout entière semble se construire autour d'un type d'animal susceptible d'appartenir à ce type de situation : celui des animaux domestiques (cf. chien, chat, ...). L'emploi superordonné peut s'expliquer de deux façons. La présence du terme *animal* peut, premièrement, s'interpréter (cf. situation (29)) comme la marque de l'incapacité du locuteur à identifier le référent qu'il mentionne. L'usage de ce niveau de description traduit alors une forme de méconnaissance du locuteur, en même temps qu'il exclut cet animal de la catégorie *chien* ou *chat*. Nous ne sommes donc plus en site de concurrence : le terme basique et le terme superordonné proposent, chacun, une interprétation de la situation qui lui est spécifique.

Une deuxième possibilité consiste à poser l'hypothèse que le locuteur a reconnu l'animal — et sait donc qu'il s'agit d'un chien — mais préfère la dénomination superordonnée. Cette préférence et donc l'usage du choix lexical est le signe d'une volonté discursive spécifique : le locuteur désire véhiculer une autre information. On a donc d'un côté un référent identifié avec un N basique (peut-être même avec un N subordonné) par le locuteur et présenté avec un N superordonné à l'interlocuteur. En appliquant l'hypothèse informationnelle défendue, la description superordonnée doit être adéquate par rapport à l'ensemble de la situation. On constate, en effet, que l'emploi du N superordonné est pertinent si le message du locuteur s'applique à signaler que Tatie ne dort pas seule, mais qu'elle partage sa chambre à coucher avec un animal qui repose au pied de son lit. L'idée n'est donc pas de décrire la nature de l'animal, mais de souligner la présence d'une entité X qui est un animal, dans un lieu Y qui est une chambre à coucher. On voit donc que l'emploi superordonné est pertinent : l'information qu'il livre est non seulement suffisante mais tout à fait pertinente. En outre, cette situation permet de montrer que le choix lexical, lorsqu'il peut s'exercer, équivaut à une accommodation lexicale. La possibilité d'élire une description hyponyme ou hyperonyme pour un même référent permet, en effet, tout en étant au service d'une argumentation particulière, d'adapter la présentation référentielle à la situation informationnelle globale.

Conclusion

L'absence d'une conclusion n'étant pas permise, il nous faut donc nous résigner! L'objectif de notre étude était d'interpréter la rareté d'emploi du niveau superordonné en posant l'hypothèse que l'absence de ce niveau de description ne peut s'expliquer uniquement à partir de la qualité informationnelle des niveaux superordonné et basique (même s'il est clair que la plupart des prédicats portent sur l'information du niveau basique).

Cette étude aura ainsi mis en lumière deux points. Premièrement, l'évincement du niveau superordonné et donc l'élection du niveau d'abstraction inférieur nécessite, pour une bonne compréhension, la prise en compte, conjointement, de la quantité et

qualité informationnelle de la dénomination désignant le référent spécifique et de la situation informationnelle globale dans laquelle ce référent est impliqué. Le choix d'un terme N équivaut, en effet, à une combinaison informative réussie entre la présentation N du référent et la description S de la situation où celui-ci occure. Deuxièmement, et ce n'est là qu'une conséquence du premier point, l'absence d'un N superordonné ne signifie pas *ipso facto* une impossibilité d'emploi. L'absence discursive de ce niveau de description peut s'interpréter de diverses manières : la présentation référentielle superordonnée est effectivement inopérante, la description superordonnée est moins performante ou pertinente que celle du niveau basique. Enfin, les termes basique et superordonné proposent une orientation référentielle différente. On voit donc que l'emploi du terme superordonné est régi par des contraintes informatives qui ne s'opposent pas fatalement à son emploi : la preuve en est la meilleure adéquation, dans certains cas, de ce niveau de dénomination. Et c'est là évidemment une piste à suivre!

BIBLIOGRAPHIE

- ATRAN S. (1987), "Ordinary Constraints on the Semantics of Living Kinds: A common Alternative to Recent Treatments of Natural-Objects Terms", dans *Mind and Language*, vol. 2, N°1, pp. 27-61.
- CHAROLLES M. (1990), "Coût, surcoût et pertinence", dans *Cahiers de linguistique française*, N°11, pp. 127-147.
- CHAROLLES M., CHOI-JONIN I. (1995), "Les SN indéfinis peuvent-ils être associatifs?", *Cahiers de Praxématique*.
- CORBLIN F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- CRUSE D.-A. (1977), "The Pragmatics of Lexical Specificity", dans *Journal of Linguistics*, 13, p. 153-164.
- FILLMORE C.-J. (1984), "Lexical Semantics and Text Semantics", in *New directions in linguistics and semiotics*, Copeland J.-E. (ed.), Amsterdam, Amsterdam Studies in the theory and history of linguistic science, IV, vol. 32, pp. 123-147.
- GRICE H. (1979), "Logique et conversation", dans *Communications*, 30, pp. 57-72.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G. (1992), "Anaphore associative et inférences", dans *Lexiques*

- et inférences(s)*, J.-E. Tyvaert (ed), Actes du colloque de Metz, 14-16 novembre 1991, Paris, Klincksieck, pp. 175-201.
- KLEIBER G. (1993), "L'anaphore associative : pontage et stéréotypie", dans *Linguisticae Investigationes XVII* : 1, pp. 35-82.
- KLEIBER G. (1994), "Référence pronominale : comment analyser le pronom *il*", dans *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- KLEIBER G. (1995), "Lexique et cognition : y a-t-il des *termes* de base?", *Rivista di Linguistica*.
- KLEIBER G., PATRY R., MENARD N. (1993), "L'anaphore associative : dans quel sens "roule"-t-elle?", dans *Revue québécoise de linguistique*, vol. 22, N°2, pp. 140-162.
- KLEIBER G. & RIEGEL M. (1993), "Lexique et anaphore : les hiérarchies "être" et "avoir", in *Du lexique à la morphologie: du côté de chez Zwaan* (textes réunis en l'honneur du 60ème anniversaire de Wiecher Zwaan), (sous la dir. de HULK A., MELKA F., SCHROTEN J.), Amsterdam-Atlanta, Rodopi B.V., pp. 179-198.
- MILNER J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- POTTIER B. (1974), *Linguistique générale, théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- ROSCH E. (1976), "Classification d'objets du monde réel : origine des représentations dans la cognition", in *Bulletin de Psychologie*, S. Ehrlich & E. Tulving (eds.), numéro spécial, *La mémoire sémantique*, pp. 242-250.
- ROSCH E. (1978), "Principles of categorization", in *Cognition and Categorization*, E. Rosch & B. Lloyd (eds.), Hillsdale, Lawrence Erlbaum Ass., pp. 27-48.
- ROSCH E. et al. (1976), "Basic Objects in natural Categories", dans *Cognitive Psychology*, 8, pp. 382-436.
- THEISSEN A. (1995), "Noms *subordonnés* : des termes marqués ou non?", dans *Le français moderne*.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- WIERZBICKA A. (1985), *Lexicography and Conceptual Analysis*, Karoma, Ann Arbor.
- WILMET M. (1983), "Les déterminants du nom en français", dans *Langue française*, N°57, pp. 15-33.
- WILMET M. (1986), *La détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France.